

AVENANT N° 1

ARTICLE 1 - COUREURS ADMIS

[...]

Age des pilotes :

- 50cc : Minimum 6 ans **au jour de l'épreuve** ; Maximum 8 ans (**ne pas avoir 9 ans le jour de l'épreuve**).
- Poussin 65cc : Minimum 7 ans **au jour de l'épreuve** ; Maximum 9 ans **au 31 décembre 2023**
- Pupille 65cc : Minimum 10 ans **dans l'année** ; Maximum 11 ans **au 31 décembre 2023**
- Benjamin 85cc : Minimum 9 ans **au jour de l'épreuve** ; Maximum 11 ans **au 31 décembre 2023**
- Minime 85cc : Minimum 12 ans **dans l'année** ; Maximum 13 ans **au 31 décembre 2023**

~~La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur et la limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année au cours de laquelle le coureur atteint l'âge maximum.~~

Tout pilote de la catégorie Poussin 65cc ou Benjamin 85cc peut demander à participer à la catégorie d'âge supérieure au sein de la même cylindrée. Cette demande sera étudiée par la commission nationale de motocross. En cas de changement de catégorie d'âge en cours de saison, les points acquis dans la catégorie d'âge inférieure ne seront pas reportés.

[...]

ARTICLE 4 – SELECTION DES PILOTES

Pour la catégorie 50cc, le nombre de pilotes est fixé à 40. Si plus de 40 pilotes sont inscrits, ils seront sélectionnés comme suit :

1. En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits ;
2. En fonction de la date d'inscription

Pour les catégories Poussin et Pupille 65cc et Benjamin et Minime 85cc, le schéma de sélection des pilotes sera pris en fonction du nombre de pilotes présents. La décision sera prise par le jury de l'épreuve après les contrôles technique et administratif.

Schéma n° 1 :

Jusqu'à 40 pilotes dans toutes les catégories 65cc et 85cc :

- 1 séance d'essais libres
- 1 séance d'essais chronométrés

Schéma n° 2 :

De 41 à 80 pilotes dans une des catégories 65cc et 85cc :

Les pilotes seront répartis entre deux groupes "A" et "B" en fonction de leur classement (classement de l'année précédente pour la 1ère épreuve et classement provisoire pour les autres épreuves). Les pilotes non classés viendront ensuite par ordre numérique.

Si le nombre de pilotes à diviser est un nombre impair, le Groupe A comprendra un pilote de plus que le Groupe B. Les changements de groupe sont interdits.

- 1 séance d'essais libres et chronométrés Groupe A - 20 pilotes qualifiés ;**
- 1 séance d'essais libres et chronométrés Groupe B - 20 pilotes qualifiés ;**

Les pilotes non qualifiés pourront participer à une (ou deux) manche (s) de non qualifiés ou intégrer la catégorie d'âge inférieur au sein de leur cylindrée. Dans ce dernier cas, ils entreront en grille après les pilotes qualifiés et ne marqueront aucun point au championnat.

Ce schéma de qualification ne pourra être appliqué que s'il y a plus de 40 pilotes dans une des deux catégories 65cc et/ou 85cc. Dans le cas où il y aurait plus de 40 pilotes dans chacune des deux catégories 65cc et/ou des deux catégories 85cc, ce système de qualification sera uniquement mis en place pour la catégorie dans laquelle il y a le plus de pilotes inscrits.

Pour l'autre catégorie, la sélection des 40 pilotes sera faite comme suit :

Pour la 1^{ère} épreuve, les pilotes ayant été classés au même championnat de France en 2022 seront prioritaires uniquement s'ils sont engagés à la totalité des épreuves. A partir de la 2^{ème} épreuve, seront prioritaires, les pilotes ayant marqué au minimum 1 point dans le championnat en cours au jour de la validation des inscriptions s'ils sont engagés à la totalité des épreuves.

Dans la limite des places disponibles, le plateau sera complété comme suit :

- 1. En fonction du nombre d'épreuves où les pilotes sont inscrits ;**
- 2. En fonction de la date d'inscription**

Dans les catégories 65cc et 85cc, si le nombre de pilotes n'était pas suffisant (minimum 20 pilotes) (exemple : Poussin et Pupille ou Benjamin et Minime) les deux catégories seraient regroupées.

[...]